



*L'Administrateur Apostolique
sede vacante et ad nutum Sanctae Sedis*

DECRET DE NOMINATION N°002/DM/AGP/AA/2022

Nous, André-Giraud PINDI MWANZA MAYALA,
par la grâce de Dieu et la bienveillance du Saint-Siège,
Administrateur Apostolique de MATADI

Vu les dispositions du Directoire *Apostolorum Successores*, n° 244 sur la fonction de l'Administrateur Apostolique *sede vacante* ;

Vu le canon 428 sur l'exercice du pouvoir en période *sede vacante* ;

Vu les canons 146, 147, 148 et 151 sur la provision d'offices ecclésiastiques ;

Vu le canon 525, 2° sur la nomination des curés en période *sede vacante* et le canon 540 sur la charge d'un Administrateur paroissial ;

Etant donné l'urgence de répondre à certaines exigences pastorales ;

DECRETONS :

Art. 1 : Sont nommés curés, les prêtres suivants :

- Mr l'Abbé Alphonse NUNGU KIA KOMBO : Paroisse St Jean l'Evangéliste de Tumba
- Mr l'Abbé Pamphile NSUMBU MBAKI : Paroisse Christ-Roi de Lufu-Toto
- Père Moïse BAGONDA NKONSO, cssr : Paroisse Ste Marie de Kimpese
- Père Bellarmin-Magloire KUTEKIDILA NKWEZI, cssr : Paroisse Notre-Dame de Fatima de Luozi
- Père Adrien MAYUMA LUKUMU, cmf : Paroisse St Antoine Marie Claret de Kwilu-Ngongo

Art. 2 : Est nommé Administrateur Paroissial : Mr l'Abbé Dominique MBAMBA DIZEYE : Paroisse Ste Marie de Loma à Mbanza-Ngungu

Art. 3 : Sont nommés **Pro-curés**, les prêtres suivants :

- Mr l'Abbé Michel VAYAMBI NZATI : Pro-paroisse de Cité Tumba à Kwilu-Ngongo
- Mr l'Abbé Laurent DIASONAMA SANGA : Pro-paroisse de Nsanga

Art. 4 : Est nommé **Vicaire paroissial** : Mr l'Abbé Christian MBIMBA NDANGI : Paroisse Ste Marie de Loma à Mbanza-Ngungu

Art. 5 : Est nommé **Curé-doyen** du Doyenné de Luozi : Mr l'Abbé Ernest NKINASA NSUNSA

Art. 6 : Sont attachés à la **Maison diocésaine à Kinshasa-Funa** pour raison de santé :

- Mr l'Abbé Guy LUNTANDILA MVUNDA
- Mr l'Abbé Persévérant BUELANTESA MIZONZA

Art. 7 : Les paroisses St Joseph de Kasi et Ste Thérèse de Bandakani restent en attente chacune d'un Vicaire paroissial et seront pourvues dès que possible. En attendant, j'adresse tout mon soutien aux deux curés concernés dans l'exercice de leur ministère et les appelle à adapter leur engagement pastoral à ces circonstances particulières. A titre d'exemple : réduction des visites pastorales des villages mais aussi appel à la solidarité sacerdotale décanale surtout pour la Semaine Sainte.

Art. 8 : Le présent décret qui abroge toute disposition antérieure contraire entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Matadi, le 11 mars 2022.

André-Giraud PINDI MWANZA MAYALA
Administrateur Apostolique du diocèse de Matadi



Contresigné par le Secrétaire-Chancelier
Abbé Parfait BUMBA PHONGI



L'Administrateur Apostolique
sede vacante et ad nutum Sanctae Sedis

N/Réf. : DM/AA/011/2022

LETTRE CIRCULAIRE

**PRIERE DANS L'ATTENTE DE LA NOMINATION D'UN EVEQUE
POUR NOTRE DIOCESE DE MATADI**

A tous les Consacrés,
A tous les fidèles diocésains,

Grâce et paix en Jésus, le Christ Notre Seigneur !

Voici maintenant une année, depuis mars 2021, que le siège épiscopal de notre diocèse de Matadi est vacant avec la renonciation, acceptée par le Saint-Père, de notre bien-aimé Mgr Daniel NLANDU MAYI, d'heureuse mémoire.

Avec ma nomination comme Administrateur Apostolique de Matadi et cohabitant avec notre Evêque émérite, j'avais estimé « prudent » de ne pas proposer officiellement la prière pour la nomination d'un nouvel Evêque, tel que l'exhorte l'Eglise. Cependant, je sais que vous n'avez jamais cessé, en privé, de prier pour que le Seigneur Dieu donne à notre diocèse un pasteur selon son cœur.

Aujourd'hui, étant donné que notre diocèse attend son Pasteur et surtout avec le début du Temps fort de Carême, je viens vous proposer, ci-dessous, la **prière à dire à chaque à la fin de chaque célébration eucharistique**, selon l'appel du Christ lui-même : « *Priez donc le maître de moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson* » (Mt 9, 38) ; ou encore ces paroles de Dieu lui-même : « *Je leur donnerai des pasteurs selon mon cœur* » (Jr 3, 15).

PRIERE

Dieu notre Père,
 Ton Fils Jésus a choisi les Apôtres
 pour sanctifier ton peuple,
 le conduire et lui annoncer l'Évangile.

Nous t'en prions,
 Accorde à notre église diocésaine
 un pasteur selon ton cœur
 et qui saura nous guider.

Donne, Seigneur, à ton futur serviteur
 l'Esprit de conseil et de force,
 l'Esprit de science et de piété
 pour nous accompagner

Rends-nous ouverts et accueillants
 à celui que l'Esprit Saint choisira
 comme Evêque de Matadi.

Confiants que tu exauces la prière de tes enfants,
 Nous te le demandons
 Et te rendons grâce par Jésus le Christ, notre Seigneur
 Amen.

André-Giraud PINDI MWANZA
 Administrateur Apostolique du diocèse de Matadi



Matadi, le 11 mars 2022.